

ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DU 10 JUIN 2025

Ouverture : 19h30

Local : Salle polyvalente

Présence : 18 personnes dont 16 bourgeois ; les membres du Conseil bourgeoisial non-compris.

Présidence de M. Christian Roth, Président.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à l'Assemblée.

Ordre du jour de la séance :

1. Protocole de l'Assemblée Bourgeoisiale du 18 février 2025
2. Lecture des comptes 2024
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2024
5. Décharge aux organes responsables
6. Divers

1. PROTOCOLE DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 18 FEVRIER 2025 :

Le Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire à moins que les membres présents ne souhaitent le contraire.

Soumis au vote, le procès-verbal est approuvé tel que présenté.

2. LECTURE DES COMPTES 2024 :

Le Président commente les comptes de fonctionnement, soit :

		<u>Charges</u>	<u>Revenus</u>
0.	Administration générale	10'894.20	47'434.40
8.	Alpages	28'787.05	24'467.30
8.	Forêts	91'400.10	57'477.00
9.	Finances et impôts	-	6'322.00
	Excédent (bénéfice)	4'619.35	
	TOTAL	135'700.70	135'700.70

Amortissements patrimoine administratif :

14'500.00

Il apporte brièvement quelques indications sur les revenus et charges 2024 qui sont similaires aux exercices ordinaires précédents.

S'agissant des investissements, aucun montant n'a été engagé sur l'exercice 2024, les projets prévus dans le cadre du budget n'ayant pu se

réaliser. Des informations sont données au sujet des démarches administratives lancées en vue d'obtenir des subventions fédérales avant de réaliser les investissements liés à la rénovation des écuries des Etablons et de la cabane de la Vatzé.

La discussion est ouverte et les questions ou remarques suivantes sont formulées à l'attention du Conseil bourgeoisial afin de :

- savoir si une éventuelle prise en charge est envisageable, par une assurance de type RC, des frais liés à l'intervention du Triage Forestier par hélicoptère, en 2025, au Ch. de la Tour pour sécuriser des bâtiments et évacuer un arbre imposant qui menaçait de tomber ;
à ce jour, il n'a pas été possible de faire reconnaître cette intervention comme un sinistre.

3. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION :

M. Edmond Rama, de la Fiduciaire Dini & Associés SA, donne lecture du rapport de l'organe de révision relatif aux comptes 2024 et recommande à l'Assemblée de les approuver.

4. APPROBATION DES COMPTES BOURGEOISIAUX 2024 :

Plus aucune question n'étant posée, les comptes 2024 de la Bourgeoisie, soumis au vote à main levée, sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

5. DÉCHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES :

Les comptes 2024 ayant été acceptés par l'Assemblée Bourgeoisiale, celle-ci donne décharge aux organes responsables.

6. DIVERS :

Au moment d'ouvrir les divers, le Président profite de l'occasion pour communiquer quelques chiffres en lien avec l'activité du Triage forestier des Deux-Rives ainsi que sur les dégâts causés à nos forêts lors des récentes intempéries.

Aucune question n'étant posée, le Président clôt la séance à 19h50 en remerciant les participants de leur présence et en les invitant à participer à l'Assemblée primaire qui débutera à 20h00.

Le Président :

Christian Roth

Le Secrétaire :

Loïc Blardone